

Image not found or type unknown



Divorce preuves d'infidélité

Par **azerolier**, le **19/01/2010** à **13:52**

Bonjour,

j'envisage d'entreprendre un procédure de divorce
j'ai des preuves de l'infidélité de mon conjoint qui datent de 3 ans.
Sont -elles encores valables ?
Merci